

## Projet immobilier Gardens Future

Après une phase 1 du projet, consistant à libérer des espaces pour un capacitaire cible de 6 100 salariés (4 100 postes en aménagement dynamique avec un taux de partage moyen entre 60 % et 70 %), la phase 2 et les suivantes consisteront à permettre des arrivées par vagues successives de nouveaux occupants jusqu'en 2025. La phase 2 vise à étudier l'opportunité d'aménagement des équipes d'Orange Campus et de la Direction de la Formation et du développement des compétences du Groupe sur le site. L'étude sur les temps de trajet montre que 59 salariés verraient leur temps de trajet se dégrader, contre 10 qui bénéficieraient d'une diminution allant de 1 à 20 minutes.

FOCom relève plusieurs points de vigilance sur ce dossier. Bien que les salariés soient déjà en environnement dynamique, les 85 salariés restants à Gardens au 31 novembre 2023 ne disposeraient plus que de 51 positions de travail, soit un taux de partage de 60 %. Le passage de 80,5 % à 60 % de positions de travail, soit le minimum fixé par la politique immobilière du Groupe, risque de complexifier davantage le quotidien des salariés, et ce sans aucune marge de manœuvre pour adapter ce taux en fonction de l'évolution de leurs besoins. De plus, en moins de 18 mois, nous déplorons une baisse de 11,25 % des effectifs. Avec une telle politique de gestion des emplois et des compétences, FOCOM s'interroge sur la volonté de l'entreprise de «réaffirmer Orange Campus comme le centre de formation du Groupe» et de se donner réellement les moyens pour relever le «défi des compétences». D'autant plus que les futurs espaces dédiés à la formation et aux métiers ne sont pas clairement identifiés dans la présentation du dossier. La capacité des espaces de restauration constitue également un point de vigilance avec l'allongement des temps d'attente. Au-delà du fait que ce projet augmentera le bilan carbone de 14 % sur le temps de transport, de nombreux

salariés subiront une aggravation de leur temps de trajet. Pour FOCOM, une compensation de cette contrainte devra être envisagée et des solutions alternatives (corpo-working, élargissement au télétravail) devront être proposées. FOCOM a été consultée «à la hâte» sur l'opportunité de ce dossier, ce qui en dit long sur l'intérêt porté au dialogue social et sur la capacité de l'entreprise à faire évoluer son projet en fonction des remontées du CSEC. Ce calendrier démontre une fois de plus que la principale motivation demeure la perspective financière d'une économie, qui, dans ce cas, s'élève à 35,6 M € sur 15 ans.



## Situation économique et financière : expertise Syndex

### *Points saillants du rapport de l'expert*

Le marché des télécoms est de plus en plus touché par la géopolitique et le poids des GAFAM. Les opérateurs peinent à tirer leur épingle du jeu, les équipementiers se tournent de plus en plus vers le marché Entreprises. La R&D est un élément crucial pour le futur. Les opérateurs européens sont à la recherche de croissance et d'économies. Sur le marché Français, le nombre d'abonnés mobile continue de croître (80,4 millions), et à décliner sur le fixe (31,5 millions pour internet, 3 millions pour le fixe cuivre). Le revenu des services fixe et mobile continue de progresser pour la 2<sup>e</sup> année consécutive. En 2021, tous les opérateurs continuent à bénéficier d'une forte attractivité de la fibre. Les revenus des opérateurs Français repartent à la hausse sous l'effet des hausses de prix des offres d'accès à Internet, après quasiment 10 ans de baisse. Selon l'ARCEP,

l'emploi continue de baisser chez les opérateurs et passe sous la barre des 100 000. Le marché B2B reste porteur mais très fragmenté. Les revenus des nouveaux usages peinent à se substituer à ceux des segments plus traditionnels. Les dynamiques du SYNTEC en sortie de crise sont le Cloud (+23 %), le Conseil en Transformation Digitale (21 %), et la Cybersécurité (14 %).

La croissance du parc clients du Groupe Orange repose sur le mobile, en particulier en zone MEA, et dans une moindre mesure le THD fixe, et ces tendances se poursuivent en 2022. Les dépenses en personnel, qui représentent près de la moitié des dépenses indirectes, sont en légère hausse (+2 % versus -0,2 % en 2020). La France reste la principale variable d'ajustement de la masse salariale (-51 M€ versus -77 M€ en 2020). En revanche, cette dernière a progressé de +28 M€ à l'international. Le coût du dispositif TPS 2021 est estimé à 1,2 Mds€ avec environ 11 900 bénéficiaires. Les investissements hors Orange Bank (eCAPEX) sont en repli du fait de la déconsolidation d'Orange Concession (17,3 % du CA). Les eCAPEX réseau baisseraient en 2022 notamment sur le FTTH (-221 M€).



Les programmes d'économie se succèdent (*Chrysalid* 3 Mds€ réalisés, *Explore2020* 3 Mds€ réalisés, 2019-2020 1 Mds€ réalisés en OPEX +1 Mds€ en CAPEX). Le programme d'économies Scale-Up vise 1 Mds€ d'économies nettes jusqu'en 2023. La France (179 M€ cumulés) et OBS (97 M€ cumulés) sont les principaux contributeurs à *Scale-Up*. Les moyens alloués en 2021 à la Recherche et l'Inno-

vation décroissent pour atteindre 1,5 % du CA. Depuis 2017, 664 CDI et 33 CDD ont été supprimés. Le poids des activités réalisées dans les Orange Labs Internationaux continue d'augmenter et représente désormais 40 M€ soit 7,3 % de la production. Les activités Wholesale impactent négativement le chiffre d'affaires réalisé en 2021 et le budget 2022. La distribution et la relation client connaissent de fortes diminutions d'effectifs à DGP (-5,7 %) avec un renforcement de la sous-traitance en centres d'appel.

FOCom constate que la déconsolidation de la contribution commerciale des réseaux RIP dans les comptes d'Orange, à la suite de la création d'Orange Concession, n'a pas favorisé la croissance du chiffre d'affaires du Groupe. Des interrogations subsistent également concernant les effets de l'opération de Joint-Venture Orange Espagne et MásMóvil sur les résultats en Espagne. Le bilan Innovation, remis au CSEC, ne permet pas d'avoir une vision exhaustive de l'innovation et de la R&D dans le Groupe. En ce qui concerne le sujet majeur que sont les orientations OBS, la baisse de la marge demeure une situation préoccupante dans le cadre des projets de transformations envisagés par le Groupe. Enfin, Orange prévoit la cession d'exploitation de 20 boutiques pour 2022. Selon la direction, il n'y aurait pas d'évolution de la stratégie concernant les surfaces des boutiques. Or les orientations pour 2023 et les années à venir s'orientent vers l'extinction du domaine des mégastores. Cela est notamment le cas de la boutique Opéra, qui, comme l'a exprimé FOCom au CSEE de la DO Île-de-France dans le cadre de l'examen de l'arrêt d'exploitation de son « fleuron », va connaître une suppression de la moitié des postes de travail. Des défis de taille attendent Orange tels que l'arrêt du réseau du cuivre, les transformations tous azimuts, la diversification des activités, et un contexte socio-économique préoccupant. Ils ne pourront être relevés sans son personnel et nous attendons de la direction un engagement social et un signal fort de reconnaissance pour l'ensemble des salariés.



J'adhère à FOCom en ligne

